



Les grandes étapes

- Curage et désamiantage de mai à juillet 2019
- Déconstruction de juin à novembre 2019
- Nivellement en décembre 2019
- Dépôt du permis d'aménager 26 février 2020
- Obtention du permis d'aménager 22 octobre 2020
- Notification des marchés publics à toutes les entreprises retenues juin 2021
- Réunion de démarrage : 25 juin 2021
- En cours : phase 2 du chantier requalification : réalisation des travaux d'aménagement



